



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 FÉVRIER 2015 A 19h30

Le Conseil Municipal du MÉE-SUR-SEINE s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, le jeudi 12 février 2015 à 19h30

Présidé par le Maire, M. VERNIN, les Conseillers Municipaux étaient présents, excusés ou représentés.

Après la désignation de Monsieur Denis DIDIERLAURENT en qualité de Secrétaire de Séance, Monsieur le Maire a soumis aux Conseillers Municipaux, les dossiers suivants :

1.0	Désignation du Secrétaire de Séance : adopté à l'unanimité
1.1	Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 16 octobre et 18 décembre 2014 : adopté par 27 voix pour et 5 abstentions (M. R. SAMYN-pouvoir à Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. M. AYINA et Mme L. CADET). Le procès-verbal du 18 septembre 2014 est reporté à la prochaine séance.
1.2	Décisions prises par M. le Maire du 1^{er} avril 2014 au 21 janvier 2015 : a pris connaissance
2	Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2015 : adopté par 28 voix pour, 1 voix contre (Mme N. YAZICI) et 5 abstentions (M. R. SAMYN-pouvoir à Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. M. AYINA et Mme L. CADET) Pour réaliser l'exécution comptable des opérations suivantes : Vidéo protection (350 000,00 €), Espace emploi – Centre social (500 000,00 €), Aménagement allée de la Gare (250 000,00 €), Aménagement rue des Lacs (675 000,00 €), Aménagement Résistance (100 000,00 €), Points de collecte enterrés (100 000,00 €).
3	Autorisation de signer la convention accordant la subvention 2014 du fonds E.CO.LE : adopté à l'unanimité Le montant des travaux engagé par la commune et retenu par le Département dans le cadre du fonds E.CO.LE s'élève à 16 788.19 € HT. Les travaux sont les suivants : la rénovation des revêtements scellés des murs et sols des sanitaires des groupes scolaires « André Lapierre », « Racine » et « Jean Giono » ; la réfection des menuiseries extérieures au groupe scolaire « Jacques Prévert » ; l'isolation des murs du réfectoire « Jean Giono ».
4	Demande d'autorisation et de subvention pour l'extension du système de vidéo-protection à 8 nouvelles caméras : adopté par 33 voix pour, 1 voix contre (Mme N. YAZICI) Le budget estimé pour réaliser cette opération est de 544 575,91€ dont 81 000€ engagés en 2014. Pour financer une partie, sollicitation des subventions les plus élevées possibles en soutien de cette opération auprès de l'Etat notamment dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).
5	Recensement de la population : modalités de rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal : adopté à l'unanimité Agents recenseurs : par feuille de logement (1.15€), par bulletin individuel (1.90 €), par réunion d'information (24.00 €) Coordonnateur : par feuille de logement (0.30 €), par bulletin individuel (0.30 €), par réunion d'information (24.00 €) Une indemnité forfaitaire d'un montant de 100 € à chaque agent pour les opérations de repérage qui précèdent le recensement.
6	Transformation de poste : adopté à l'unanimité Service Finances : 1 poste d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe à temps incomplet à 80% en poste d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe à temps complet.
7	Renouvellement du contrat enfance et jeunesse / 2014-2017 : adopté à l'unanimité Le Contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

8	<p>Convention portant sur la prise en charge financière et sur l'entretien des bornes enterrées entre le SMITOM Lombric, la Ville du Mée-sur-Seine, l'ASL de l'ilot des Courtilleraies et Logement francilien – Résidence le Circé : adopté à l'unanimité</p> <p>Afin de favoriser la salubrité, la sécurité publique et le développement durable, il a été décidé d'étendre le système de bornes enterrées à l'ensemble des logements collectifs de la Ville, de manière progressive et concertée.</p>
9	<p>Compte-rendu du Conseil communautaire du 15 décembre 2014 : a pris connaissance</p>
10	<p>Garantie d'emprunt « Vilogia » - Réhabilitation de 74 logements 40, 60, 80 Allée du Bois de l'Etrier : adopté à l'unanimité</p> <p>Suite à un numéro de contrat erroné, la présente délibération annule et remplace la délibération numéro 14.12.50 présentée au Conseil Municipal du 18 décembre 2014 pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 1 086 284 euros souscrit par VILOGIA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.</p>
11	<p>Informations diverses</p>
12	<p>Questions diverses</p>

La séance a été levée à 20h05 mn. M. le Maire a ensuite donné la parole au public qui n'avait aucune question.



Le Maire :

Franck VERNIN